

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que monsieur Mohamed El Jamali, a déclaré le 17 décembre 2009, avoir cédé le même jour sur le marché de blocs, 63.909 actions LGMC au cours unitaire de 424 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de LGMC.

Suite à cette transaction, monsieur Mohamed El Jamali détient une action LGMC, soit 0,0001% du capital de ladite société.

Monsieur Mohamed El Jamali agit de concert avec les personnes suivantes :

- Mutandis Sca
- Jaybo Sarl
- Abdelkrim El Jamali
- Karim Ayouche
- Leila Ayouche
- Kenza Bourquia

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 26

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières